Association TORAIXA

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 27 mars 2005.

Ce jour, à 21H15, les membres de l'association "TORAIXA" se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de l'hôtel Bonnet à St Pée sur Nivelle, quartier Ibarron (64310).

Liste des présents (23) et pouvoirs (2) en annexe.

Le quorum étant atteint (25/32), le Président déclare que l'Assemblée Générale (AG) est ouverte.

Rapport d'activité et rapport financier.

La gazette annuelle et la préparation de l'AG sont les seules activités de l'Association.

l'AG 2004 ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Alain souligne la qualité des articles de l'édition 2005 de la gazette.

Les comptes de l'association, exercice 2004, sont présentés aux adhérents. A la clôture de l'exercice le 31/12/2004, le solde est positif de 119,10 €.

Le Président fait remarquer que les frais de réalisation de la gazette n°5 sont de l'ordre de ceux de l'édition précédente, bien qu'en légère diminution (6,60 € au lieu de 6,98 €).

Le bilan prévisionnel 2005 est positif (+160 €). Il n'est donc pas envisagé d'augmenter le montant de la cotisation annuelle qui reste à 8 €.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Après discussion et diverses propositions il a été décidé que le Conseil d'Administration serait renouvelé par tiers chaque année. De ce fait, les démissions de Mr Robert Villalonga, Gabriel Villalonga et Michelle Ledrapier sont acceptées. Il en est de même des candidatures de Mrs Sylvère Villalonga et Jean-Marc Fabres

Les deux dernières personnes démissionnaires se représentant, après accord des adhérents présents, la composition du nouveau Conseil d'Administration devient par ordre d'âge :

Henri Villalonga, Sylvère Villalonga, Jean-Marc Fabres, Jean-Pierre Villalonga, Alain Villalonga, Gabriel Villalonga, Michelle Ledrapier, Jean-Marc Ribéra, Monique Thibault.

Le Conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale pour désigner les membres du Bureau.

Gazette n°6.

Nous gardons l'objectif d'adresser aux adhérents la nouvelle gazette dés les tous premiers jours de janvier. Pour cela, les articles à faire paraître sont à adresser avant le 01 novembre à Alain ou directement à Jean-Pierre qui est chargé de la mise en page.

Jean-Marc fait remarquer que les moyens informatiques actuels permettent au rédacteur d'adresser à Jean-Pierre des articles "prêt à éditer" ce qui permet un gain de temps certain.

Une discussion sur le contenu des articles publiés a suivi. Le président a précisé qu'il n'était pas dans son propos de censurer qui que ce soit. Simplement les articles doivent correspondre à l'objet de l'association : mieux se connaître, informer des événements que nous vivons, découvrir l'histoire familiale, notre passé, nos motivations..... et pourquoi pas un article sur la région visitée à l'occasion de notre réunion comme le propose Jean-Marc ?

Le Bureau ou le Conseil d'Administration pouvant trancher en dernier ressort en cas de doute.

Si nécessaire, Jean-Pierre fera lire la maquette définitive avant édition.

En cours de réunion nous n'avons pas eu de proposition d'article.

Prochaine Assemblée Générale.

Le week-end du 1^{er} mai 2006 a été retenu (du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai) Conformément à la décision prise au cours de l'AG 2004 la prochaine réunion familiale se fera dans le Nord-Est de la France.

Alain, étant sur place, se propose de nous trouver un site en Franche-Comté. Cependant, nous restons ouverts à toute proposition. Le choix définitif se fera en fonction des critères habituels (qualité de l'établissement, coût du séjour, intérêts touristique du lieu, accessibilité....)

Divers.

Jean-Pierre a indiqué qu'il lui est possible de créer un site Internet mettant à la disposition des adhérents les informations généalogiques et pratiques relatives à l'Association. Un projet de site peut être consulté à l'adresse :

http://perso.wanadoo.fr/toraixa

Code pour accéder à l'espace "adhérents": villa/carlos.

Cette proposition ne semble pas faire l'unanimité. Cependant, il attend que vous exprimiez vos souhaits pour une éventuelle création définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23H45.

Le Président : Jean-Pierre Villalonga

> La Secrétaire : Michelle Ledrapier